

BULLETIN D'INSCRIPTION GARDE-CHASSE PARTICULIER

MARDI 21 ET MERCREDI 22 FEVRIER 2023

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

☎ fixe : ☎ portable :

E-mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

pour le territoire de chasse de :

ACCA – l'AICA de :

Association de Chasse Privée de :

Particulier (Nom – Prénom) :

Commune :Lieu-dit :

Si territoire adhérent à la Fédération N° matricule :

Aucune inscription ne sera prise en compte si le candidat n'a pas de territoire de commissionnement

Programme :

- **1ère journée**
 - o *Notions juridiques de base*
 - o *Droits et devoirs du Garde Particulier*

- **2ème journée**
 - o *Police de la chasse*

Pour valider sa formation le candidat a l'obligation de participer aux 2 journées

Le bulletin d'inscription doit parvenir au secrétariat de la Fédération (2134, route de Chauvigny CS 90003 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR) accompagné d'un chèque de caution de 30 € libellé à l'ordre de la FDC 86 qui vous sera redonné à l'issue de la formation ou encaissé en cas de non-participation. **Aucune candidature ne sera retenue sans chèque de caution.** Une convocation à la formation vous sera adressée en temps utiles.